

Une bonne nouvelle pour les porte-monnaies



Une bonne nouvelle pour les porte-monnaies

BRUNO LE MAIRE ANNONCE LE VERSEMENT DE L'AVANCE DES REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT LE 15 JANVIER A 9 MILLIONS DE FOYERS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 5,8 MD€

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique annonce que l'avance sur certaines réductions et crédits d'impôt sera versée le 15 janvier sur les comptes bancaires d'un peu plus de 9 millions de foyers fiscaux ayant bénéficié de crédits et réductions d'impôt en 2023*.

Ce virement sera libellé « AVANCE CREDIMPOT ».

Les contribuables pour lesquels l'administration fiscale n'a pas connaissance de coordonnées bancaires (183 000 foyers fiscaux) percevront cette avance sous la forme d'un chèque qu'ils recevront par voie postale d'ici la fin du mois de janvier.